

AUX MEMBRES DE L'ORDRE

Genève, le 30 janvier 2020

**Concerne : Assemblée générale ordinaire du 31 mars 2020 ;
Modification des Statuts**

Chers Confrères,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la convocation et l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale ordinaire de l'Ordre des avocats, qui se déroulera le mardi 31 mars 2020.

Le fait que cette assemblée générale ait lieu le mardi, plutôt que le vendredi, nous permet de l'organiser au sein du Palais de justice. Nous nous réunirons ainsi tous en salle Dominique Poncet (salle A3), comme le veut la tradition ; cela est réjouissant.

Au point 5 de l'ordre du jour de cette assemblée figure la modification des Statuts.

Vous trouverez-ci-joint les propositions de modifications statutaires émanant de la Commission de l'égalité, que le Conseil de l'Ordre fait siennes et vous invite à accepter le jour de l'assemblée générale.

Je vous remercie de votre attention et vous prie de recevoir, chers Confrères, l'assurance de mes sentiments dévoués et confraternels.

Pour le Conseil de l'Ordre

Lionel HALPÉRIN,
Bâtonnier



Ann. ment.